

UN MOT DE ...

CHRISTINE MATHIEU

Animatrice Natura 2000 de 2012 à 2018
Chargée de mission agri-environnement au PnrFO



« Je suis arrivée au PnrFO le 2 avril 2012 avec pour mission de mettre en œuvre l'animation de 5 sites Natura 2000 situés sur le territoire du Parc. Travaillant auparavant à l'ADASEA de l'Aube et à la Chambre d'Agriculture, je m'étais déjà impliquée dans le réseau Natura 2000 et dans le territoire du Parc notamment par la mise en œuvre des dispositifs agri-environnementaux.

Ce que je retiendrais de Natura 2000, c'est le travail multi partenarial qui y est mené. En effet, cela amène à des échanges réguliers avec des gestionnaires et des propriétaires des sites concernant l'ensemble des milieux concernés (agricoles, forestiers, naturels, etc.) que ce soit avec des approches environnementales ou économiques. Cela permet aux différents acteurs de comprendre, d'échanger sur les préoccupations et les points de vue de chacun et de trouver des points de convergence en vue de garder dans le meilleur état de conservation possible les différents sites concernés. Cela implique aussi beaucoup d'échanges avec les services de l'Etat.

J'ai consacré une partie importante de mon temps à la contractualisation agricole et j'ai vécu les évolutions entre les différents dispositifs entre 2001 et 2019. D'un dispositif départemental géré localement, prenant en compte les spécificités des territoires et construit avec les acteurs locaux, on est passé à un dispositif piloté à l'échelle des nouvelles régions avec un manque de souplesse pour sa mise en œuvre.

Depuis fin janvier 2019, Marine Valet a été recrutée en tant que chargée de mission Natura 2000 et a repris ce travail. Ses qualités humaines et ses connaissances naturalistes lui permettent d'assurer au mieux cette mission.

Pour ma part, l'heure est venue de quitter le Parc afin de développer des projets personnels qui me tiennent à cœur. Un grand merci à tous les acteurs avec qui j'ai pu échanger au cours de toutes ces années. »

MARINE VALET

Animatrice Natura 2000 depuis le 21 janvier 2019



« Avec un Master 2 Gestion de la Biodiversité obtenu en 2016 à Toulouse, divers stages menés dans le domaine de l'écologie et de Natura 2000, mais aussi avec une forte implication dans la vie associative et un côté naturaliste (avec un penchant pour les petites bêtes, nos amis les insectes), c'est après 1 an et demi de voyage autour du monde que je viens poser mes valises sur le territoire du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Je découvre donc un nouveau territoire et côtoie de nouveaux acteurs au quotidien, ce qui est très enrichissant et motivant. Être animatrice de six sites Natura 2000 est une nouvelle expérience qui s'inscrit dans la suite logique de mon parcours. Par ailleurs, je remercie Christine Mathieu pour son soutien et son implication dans la passation des missions qu'implique un tel poste. Merci également à mes collègues du Parc et aux partenaires associatifs pour leur accompagnement dans la prise de ce poste. Après déjà 6 mois en tant que chargée de mission Natura 2000, je ne peux qu'être impatiente de continuer à animer ces sites et de monter de nouveaux projets pour la préservation de la biodiversité de ce territoire. »

RETOUR SUR LES INVENTAIRES D'OISEAUX D'EAU

Site n°201

Cette année a été marquée par la reprise des inventaires d'oiseaux d'eau sur les étangs de la Zone de Protection Spéciale des « Lacs de la Forêt d'Orient », et a permis de réaliser les prospections d'après les dates et la méthodologie du protocole régional.

Les points de prospections ont été réfléchis en amont avec la LPO CA et les prospections des roselières des lacs et étangs sont partagées entre les deux organismes (LPO et PnrFO). Les inventaires ont concerné 4 espèces et ces suivis auront lieu tous les 5 ans.



LE BUSARD DES ROSEAUX, *Circus aeruginosus*

- Longueur : 43-55 cm. Envergure : 115-140 cm.
- Un peu plus grand que la Buse variable mais son corps est plus élancé, ses ailes plus étroites et sa queue plus longue
- Il niche dans des zones humides avec roselières (parfois, cultures) et se nourrit de petits mammifères et oiseaux, batraciens, insectes, etc.



LE MARTIN PÊCHEUR D'EUROPE, *Alcedo atthis*

- Longueur : 16-17 cm. Envergure : 24-26 cm.
- Petit, ses ailes sont couleur bleu-vert et sa poitrine est roux orangé
- Il niche dans un terrier creusé habituellement dans la berge d'un cours d'eau et vit au bord des eaux calmes, propres et peu profondes. Il se nourrit de petits poissons tels que les vairons, épinoches, chabots, truites, etc.



LE BLONGIOS NAIN, *Ixobrychus minutus*

- Longueur : 33-38 cm. Envergure : 52-58 cm.
- C'est le plus petit héron européen ! C'est aussi un migrateur, qui revient relativement tardivement de ses quartiers d'hiver africains, et ne s'installe sur son lieu de nidification qu'au cours de la seconde quinzaine de mai, en Europe Centrale.
- Il vit surtout dans les roselières inondées et se nourrit de petits poissons, d'insectes aquatiques, batraciens, mollusques, etc.



LE RÂLE D'EAU, *Rallus aquaticus*

- Longueur : 23-26 cm.
- Assez petit et possède un corps rond à l'arrière, une poitrine plate, et un cou assez long avec un bec long et étroit, vaguement arqué
- Il niche dans les roseaux touffus des étangs et vit au sein des roselières denses. Il se nourrit d'invertébrés.

MARES

Sites n°60 et n°64

Dans le cadre de l'animation des deux sites « Forêt d'Orient » et « Forêt et Clairières de Bas-Bois », le CEN CA, en tant que prestataire pour le PnrFO, a organisé le 11 juillet dernier une réunion d'animation sur le thème des mares.

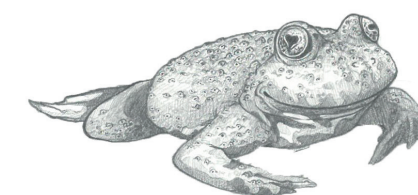
A cette occasion, tous les acteurs du territoire étaient conviés : CNPF, ONF, le Conservatoire du Littoral (propriétaire des parcelles sur le Grand Orient), l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, la Direction Départementale des Territoires de l'Aube (DDT 10), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand-Est, ainsi que les propriétaires forestiers.

Cette matinée s'est déroulée en deux temps, avec une réunion d'information sur l'étude qui va être mise en œuvre prochainement sur les mares, suivie d'une sortie de terrain. Ce fut l'occasion pour tous de mieux appréhender le fonctionnement des mares, d'identifier la faune et la flore présentes et d'observer différents types de mares (prairiale, forestière).

Une seconde animation est déjà prévue pour l'année prochaine !



PARTICIPATION DES PROPRIÉTAIRES D'ÉTANGS
Un grand merci tout particulier aux propriétaires d'étangs présents sur le territoire du site Natura 2000 des « Lacs de la Forêt d'Orient », pour leur collaboration. C'est grâce à leur autorisation d'effectuer les inventaires oiseaux d'eau sur leur propriété et leurs observations personnelles que ces suivis sont possibles. Ainsi, plusieurs agents du PnrFO ont pu réaliser des inventaires entre les dates du 20 au 25 en d'avril, mai et juin 2019.



ZOOM SUR... LE CRAPAUD SONNEUR À VENTRE JAUNE Sites n°60 et n°64

Nicolas Bonnal, étudiant de Master 2 en Ecologie de la Conservation à l'Université Paris Sud (91), a réalisé une étude sur le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) dans les sites Natura 2000 « Forêt et clairières de Bas-Bois » et « Forêt d'Orient ». Cette étude a duré 6 mois, de mars à septembre.

QUI EST DONC LE SONNEUR ?

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud qui, à l'âge adulte, peut atteindre une taille d'environ 3,5 cm. Il possède un dos brun/gris, clairsemé de pustules surmontées de petits picots noirs, appelés spinulosités. Son ventre est d'un jaune éclatant éclaboussé de tâches noires formant des motifs propices à faire travailler notre imagination, et son propre à chaque individu. Ce plastron ventral constitue en quelque sorte la carte d'identité de cet amphibien. En plus de ces couleurs si caractéristiques, le Sonneur possède des pupilles en forme de cœur.

UNE ESPÈCE PROTÉGÉE ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE !

Ce petit crapaud, abondamment présent dans quasiment tout le territoire français à la fin du XIXème siècle, voit son territoire se réduire et a déjà disparu des limites sud et ouest. Cette perte rapide et inquiétante de sa zone de répartition a attiré un grand intérêt autour de l'espèce, maintenant classée vulnérable sur la liste rouge de la biodiversité (UICN) en France. De plus, cette espèce est dite d'intérêt communautaire, car inscrite dans l'Annexe II et l'Annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore.

ATTENTION ! Espèce protégée, sa capture et sa manipulation sont strictement interdites sans autorisation préalable, et sont passibles d'amende. Ceci est d'ailleurs valable pour tous les amphibiens.

ÉTUDE DES POPULATIONS DU SONNEUR SUR LE TERRITOIRE

Une étude de la présence de l'espèce dans les forêts publiques des deux sites n°60 et n°64, a été réalisée.

A partir des résultats de l'inventaire, une étude de Capture/Marquage/Recapture (CMR) a été envisagée sur les zones présentant le plus grand nombre de Sonneur. La CMR, via une série de captures et recaptures répétées sur plusieurs années consécutives, permet d'obtenir de nombreuses informations sur les populations étudiées (nombre d'individus, taux de natalité, de mortalité et de migration).

Objectifs : Prioriser les zones à forts enjeux pour l'espèce, qui sont des zones faisant l'objet d'éventuels projets tels que l'empiérement de routes forestières. Cette étude vise également à améliorer la connaissance générale sur cet animal fascinant, et permettra de mieux orienter les futurs travaux dans les projets d'aménagements forestiers publics ou privés.